

Compte-rendu du Conseil Municipal du mardi 16 octobre 2018

Absent : FLEURY Jacky

Excusés : MOREL Nicolas & LEDAUPHIN Cédric

09/12 présents

10 votants car M. LEDAUPHIN C. a donné pouvoir à M. HEURTEBIZE G.

VESTIAIRES

Suite à la consultation du marché dit « vestiaires », nous étions rentrés en négociation pour 3 lots. L'un d'entre eux, le lot électricité, a baissé de 6 % (Entreprise DESSAIGNE). Pour les deux autres lots, soit le lot terrassement et VRD et le lot plomberie, nous les avons déclarés infructueux et avons, depuis, reçu de nouvelles propositions.

Nous proposons au vote :

- Le lot électricité : DESSAIGNE à 11 500 € (contre 12 240.13 € avant négociation).
- Le lot terrassement – VRD : GIFFFARD à 25 036.47 € (STPO était à 33 977 €).
- Le lot plomberie : FONTAINE à 19 692 € (GP CONFORT était à 28 201.85 €).

Nous délibérons : *(dont 1 voix par pouvoir)*

**Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00**

La première réunion de « coordination » avec les entreprises est prévue le mercredi 24 octobre 2018 à 14h00 à la mairie.

Début du chantier prévu approximativement vers le 12 novembre 2018.

SALLE COMMUNALE 1

Une demande de dégrèvement est faite par des futurs locataires qui ont réservé la salle pour leur mariage au printemps 2019. Ils vont déménager prochainement et ont demandé un dégrèvement. En raison de leur honnêteté nous proposons d'appliquer le tarif initialement prévu.

Nous délibérons : *(dont 1 voix par pouvoir)*

**Pour : 09
Contre : 00
Abstention : 01**

SALLE COMMUNALE 2

Un bilan est fait des trois dernières années. Nous enregistrons un déficit de 58 637 €. Ce chiffre est à relativiser car nous avons inclus des dépenses d'investissement (ces trois dernières années, il y a eu des travaux d'électricité, de menuiseries...).

Il est proposé, en raison de nombreuses « fraudes » (des personnes louent pour leur compte au profit de personnes extérieures à la commune) d'augmenter le tarif pour les personnes de la commune (250 €). Il est mis en avant que l'écart entre le prix « commune » et le prix « extérieur » est trop important et favorise les envies de tricheries. Aussi, le prix n'était pas très élevé et non révisé depuis quelques années.

Nous délibérons : *(dont 1 voix par pouvoir)*

Pour : 09
Contre : 00
Abstention : 01

Les contrats déjà réservés et signés resteront au prix de l'ancien tarif.

VOIRIE

Pour la prestation de balayage de nos voiries de l'année 2019, nous avons reçu 3 devis :

- LPS : 21.50 € pour les 3.590 kms du bourg et 22.50 € pour les 7.920 kms des lotissements – total : 2173.62 € HT
- PESLIER : 28.26 € pour les 3.590 kms du bourg et 28.26 € pour les 7.920 kms des lotissements – total : 2784.17 € HT
- LEVRARD : 42.00 € pour les 3.590 kms du bourg et 25.50 € pour les 7.920 kms des lotissements – total : 3223.08 € HT

Nous proposons de retenir l'entreprise LPS (LOUVERNE)

Nous délibérons : *(dont 1 voix par pouvoir)*

Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00

Les entreprises non-retenues ont été prévenues individuellement.

PERSONNEL

Nous devons valider les primes de fin d'année du personnel.

Nous délibérons : *(dont 1 voix par pouvoir)*

Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00

REDEVANCE

Nous devons valider, pour l'année 2017, la redevance d'occupation du domaine public de la société ORANGE (environ une recette de 700 €).

Nous délibérons : *(dont 1 voix par pouvoir)*

Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00

SPANC

Le rapport SPANC (Service Public d'Assainissement Public) de l'année 2017 est exposé. Nous devons le valider.

Nous délibérons : *(dont 1 voix par pouvoir)*

Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00

CANTINE - GARDERIE

Les tarifs sont proposés soit à l'augmentation, soit à la stagnation, soit à la diminution.

Nous proposons de ne pas modifier les tarifs.

Nous délibérons : *(dont 1 voix par pouvoir)*

Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00

QUESTIONS DIVERSES

RESTAURANT LA GOURMANDINE

Nous proposons une éventuelle vente du restaurant mais nous avons décidé de garder ce bien à la location. Nous étudierons une éventuelle extension (côté terrasse – terrain de tennis) pour que les restaurateurs aient plus de couverts à proposer.

MAISON CHRÉTIEN –CENTRE BOURG

Les plans présentés par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) proposent deux axes. L'un pour le démantèlement total pour faire un jardin public et l'autre pour la création d'un commerce. Nous optons pour le jardin et attendons les plans de l'architecte paysagiste.

VOIE VERTE

Il reste à effectuer les haies et la mise en place des barrières. Sommes dans l'attente d'une réponse des élus Aronnais pour connaître leur avis sur notre proposition (partir des deux communes et nous rejoindre à mi-chemin – Invitation de tous les habitants désireux d'y participer).

ÉMERAUDE III

En raison de la sécheresse, les finitions végétalisées sont reportées.

ILLUMINATIONS

La mise en place se fera le samedi 24 novembre et les illuminations allumées lors de la fête du CASL le samedi 30 novembre.

Prochain conseil le mardi 20 novembre 2018